



FO vous aide à calculer votre reclassement

Fiche de suivi à renvoyer à : **SNUDI FO 13**

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

Je suis adhérent FO :

oui

non

NOM		Prénom	
Corps et Grade			
Adresse			
Tel		Mail	
Etablissement (nom et adresse)			

⇒ 1) COMPLETER LE TABLEAU CI-DESSOUS

ACTIVITE ANTERIEURE	DUREE	DUREE EN JOURS 1an = 360J 1mois = 30J	coef- ficient	Durée retenue pour l'ancienneté (en jours) RESERVE AU SYNDICAT	REMARQUES
Contractuel de droit public (Etat, Collectivités Territoriales, Hôpitaux)			50%		Valable pour tous les contractuels de droit public de catégorie A, sauf disposition plus favorable : MA, AED, MI-SE, enseignant du privé.
MI-SE, AED, MDP			100/135		Si agrégé, le coefficient est 100/175
Enseignant dans le privé sous contrat.			100%		Si agrégé, le coefficient est 135/175
Enseignant dans le privé hors-contrat			2/3		Si agrégé, le coefficient est 2/3 x 135/175
MA 2			115/135		Si MA1, le coefficient est 100%
Activités professionnelles en entreprise			2/3		Sous conditions Nous contacter.
Elève professeur à l'ENS (1 ^{ère} et 2 ^{ème} année)			50%		
Elève professeur à l'ENS (3 ^{ème} et 4 ^{ème} année)			100%		Si le collègue est devenu agrégé, le coefficient est 75%
ATER			100%		
Moniteur			50%		Mais 3 ans comptent pour 2 ans.
Service National			100%		
Ancien fonctionnaire	Si ancien fonctionnaire catégorie A : reclassement à un échelon procurant un indice égal ou immédiatement supérieur.				
TOTAL			 jours	

⇒ 2) TABLEAUX ANNEXES : **RESERVE AU SYNDICAT**

Correspondance théorique échelon/ancienneté		Grille des indices : (indices nouveaux majorés, INM)		
échelon	ancienneté	Certifié, PLP, CPE, PEPS, COP	Agrévés	
1 ^{er} échelon	0 jours	349	379	
2 ^{ème} échelon	90 jours	376	436	
3 ^{ème} échelon	360 jours	432	489	
4 ^{ème} échelon	720 jours	445	526	
5 ^{ème} échelon	1 620 jours	458	561	
6 ^{ème} échelon	2 880 jours	467	593	
7 ^{ème} échelon	4 140 jours	495	635	
8 ^{ème} échelon	5 400 jours	531	684	
9 ^{ème} échelon	7 020 jours	567	734	
10 ^{ème} échelon	8 820 jours	612	783	
11 ^{ème} échelon	10 800 jours	658	821	

⇒ 3) **RESERVE AU SYNDICAT** : VOUS SEREZ RECLASSE AU^{EME} ECHELON AVEC UNE ANCIENNETE DANS L'ECHELON DE.....



Adhérer au SNUDI FO 13 dès son année de stage, c'est possible !

Prix de la cotisation 2019-2020 = 77 €